



BIODIVERSITÉ

Par Patrice Cadet

*Sans l'eau retenue par les seuils,
la biodiversité aquatique ne pourra pas
attendre des jours meilleurs ?*

Paris, bien loin de la réalité du terrain...

Affirmer que la biodiversité aquatique sera sauvée dès qu'on aura fait disparaître toutes les traces humaines des rivières est une véritable mystification. L'homme n'a pas besoin d'être présent partout pour modifier l'environnement global de la planète. Aujourd'hui, les zones naturelles les plus isolées comme les pôles ou le Kamtchatka sont fortement touchées par le réchauffement climatique. Aucune espèce animale ne peut survivre sans l'aide de l'espèce humaine. Même si nous avons pris conscience de notre responsabilité, quels que soient les efforts que nous ferons, nous ne pouvons pas arrêter le dérèglement climatique avant un siècle ou deux. Se pose donc une question : comment nos pauvres poissons vont-ils survivre aussi longtemps, eux qui crèvent après 5 minutes sans eau ? Les sécheresses, les crues, la température excessive de l'eau et la pollution rendent l'environnement aquatique incompatible avec l'existence de nombreuses espèces de poissons et en particulier des espèces migratrices emblématiques dont les cycles biologiques sont compliqués. Mais ceci ne signifie pas que nos rivières seront vides, comme le laisse sous-entendre les déclarations du Ministère, parce que toutes les autres espèces qui adorent les eaux plus chaudes et celles qui vont arriver

du sud, vont se multiplier à profusion (25 000 œufs par kg de silure à plus de 20°C et 0 œuf pour la truite !). Avec 2 ou 3 degrés de plus dans 50 ans, le compte est vite fait pour toutes les espèces qui ne peuvent pas vivre en altitude ou en profondeur, où les températures resteront normales pendant un certain temps. Nos espèces emblématiques ne disparaîtront pourtant pas, elles survivront plus au nord et reviendront à la prochaine glaciation. Dans 150 000 ans peut-être.

Ce n'est pas une raison pour ne rien tenter, d'autant plus que c'est possible, à condition de bien hiérarchiser les facteurs limitants, dont les cartes sont rebattues par le réchauffement climatique, ce que refuse d'admettre le Ministère qui poursuit inlassablement une politique qui n'a donné aucun résultat depuis 2006. Le plus simple est de se mettre dans la peau du poisson de zone tempérée, et de se demander de quoi il a besoin.

1) L'eau. Le plus important pour un poisson, ce n'est pas de pouvoir se rendre sur une frayère, c'est d'abord d'avoir toujours de l'eau. Avec 90% du territoire en vigilance sécheresse ces dernières années, c'est devenu une question légitime. Actuellement, il y a un bon moyen d'y arriver : il suffit que la rivière soit alimentée, non plus par ses seules sources, qui se sont souvent tarées, mais par un grand barrage. (Tollé dans les rangs des écologistes qui ne

veulent pas entendre parler de barrages). Pourtant, cette situation a fait ses preuves, comme le montre le sauvetage de la faune grâce aux lâchers d'eau salvateurs dans l'Ain durant les étiages passés ou par exemple pour le Renaison dans la Loire, alimenté par deux barrages. Une étude réalisée par la fédération de pêche de ce département révèle que parmi les affluents du Renaison et les autres rivières voisines, affluents de la Loire, c'est curieusement la seule en bonne état et paradoxalement la seule où la continuité écologique a totalement disparu ; le bassin versant étant coupé en deux. Les truites se multiplient pourtant de part et d'autre des barrages, y compris celles situées en aval, qui ne peuvent pas remonter vers leurs frayères. Conclusion humoristique : pour avoir une rivière en bon état en 2022, la continuité écologique doit absolument être interrompue par un ouvrage totalement infranchissable, mais capable de fournir constamment de l'eau. (A noter que depuis 1891 et 1984 qu'elles ne se rencontrent plus, les truites en amont sont encore génétiquement identiques à celles d'aval).

A défaut de barrage, disposer des petites retenues d'eau générées par les seuils de moulins est une chance qui permet souvent de sauver une bonne partie de la faune aquatique, en cas de sécheresse. Même en admettant que toutes les retenues de moulins soient totalement

exposées au soleil, et que l'évaporation coûte 1 cm d'eau par jour, une retenue de seulement 1 m de profondeur résistera à 3 mois sans pluie. Et certainement beaucoup plus longtemps parce que les retenues de moulins sont toujours ombragées. Certes, les quelques cm d'eau qui resteront atteindront des températures élevées, mais ils conserveront un peu de vie piscicole qui pourra ensuite recoloniser la rivière. Un trou d'eau de 30 cm aura disparu en 1 mois et ce qui vit dedans bien plus vite à cause des prédateurs. Evidemment, dans le cas d'une succession de retenues de grands barrages de plusieurs centaines ou milliers d'ha, avec des prélèvements intensifs, comme pour le Colorado ou le Mékong, l'évaporation peut interrompre totalement l'écoulement final. Mais en France, nous n'en sommes pas là, ce sont surtout les sources qui tarissent, interrompant l'écoulement ; et quand les retenues de moulins ont disparu, comme pour le Vicoin en Mayenne, alors la rivière s'assèche totalement au grand dam des riverains..., et des pêcheurs. Merci l'Agence de l'eau, quel bel exemple de restauration de la continuité écologique !

Il n'y a pas que les poissons qui ont besoin d'eau, la faune sauvage également et nos cultures. Pour pallier la sécheresse, il est devenu nécessaire de créer des réserves d'eau. C'est ce que font les chasseurs en restaurant les anciennes mares et les agriculteurs avec les retenues collinaires, ce que le Ministère essaye de combattre en donnant une prime à la destruction d'étangs ! Au lieu de créer ces réserves à côté des cours d'eau, il serait peut-être beaucoup plus efficace de les créer dans les cours d'eau, avec si nécessaire des dispositifs de franchissement pour les poissons. Il y aurait ainsi toujours de l'eau en certains endroits pour la faune et la flore aquatique, quand tout le reste de la rivière s'assèche. Il y aurait de l'eau pour l'agriculture, mais avec un bonus, en hiver il devient possible de produire de l'énergie hydro-électrique et donc de participer au combat contre le réchauffement climatique et à la pénurie d'électricité. Sans oublier que le lagunage qui se déclenche quand l'écoulement ralentit catalyse des processus d'autoépuration naturels et que la fragmentation raisonnée de la rivière modère naturellement les crues en évitant que le courant n'accélère faute d'obstacles.

2) La température est un autre facteur limitant incontournable. Ce n'est pas pour rien qu'on parle du réchauffement climatique. Avec + 3°C annoncé dans un proche avenir, il est clair qu'aucune de nos espèces emblématiques ne pourra y survivre, si jamais nous y survivons nous-même. Par chance, le stockage de l'eau dans les barrages permet également de réguler la température de la rivière. L'eau prélevée à la base d'un barrage de plusieurs dizaines de m de haut est très froide (5°C), parfois trop froide, même pour des truites. Voici ce qu'écrit la Fédération de pêche de la Loire : « Le niveau salmonicole reste donc assez bon sur l'ensemble du Renaisson. Une station présente une très faible densité : la

station en aval des barrages, en lien avec une très faible thermie et les rejets de la station AEP, voit sa production biologique limitée ». Qui l'eut cru alors que nous venons de vivre les 5 années les plus chaudes jamais enregistrées ! Les pêches électriques indiquent que les populations de truites sont moyennes ou fortes sur plus de 18 km en aval du barrage, alors que celles des affluents sont très faibles ou nulles, tout simplement parce qu'ils s'assèchent en été. Manifestement cet effet thermique s'estompe avec la distance, ce qui est logique.

C'est la même chose pour les seuils. Un réchauffement superficiel de l'eau en été s'estompe en aval, mais sur une distance beaucoup plus courte, ce qu'oublie de préciser ceux qui clament que les retenues réchauffent l'eau ! En revanche, les retenues de ces seuils de moulins présentent un avantage décisif pour les poissons. Dès que la profondeur atteint 1,5 m, il se produit une légère stratification thermique, avec également de l'eau plus fraîche en profondeur (F. Donati, GEOLIMNEAU 2021). Cette sous-couche d'eau plus fraîche est une aubaine pour les poissons migrateurs (et les autres) quand ils sont contraints de stopper leur montaison parce que les conditions environnementales ne correspondent plus à celles qui stimulent leur instinct de reproduction (température et débits inadéquats ; Hoffmann-Legrand, 2021). Lorsque les seuils sont détruits, nos migrateurs se retrouvent en position de faiblesse dans de l'eau trop chaude et trop peu profonde. Pour les fleuves côtiers, la température de l'eau est uniquement dépendante des échanges avec l'atmosphère. Sans compter que les jeunes poissons se complaisent dans les retenues pour échapper aux plus gros et se nourrir. « Nourrir », voilà un autre mot-clé complètement passé sous silence par l'administration. La presse a relaté récemment qu'une raréfaction de la nourriture serait à l'origine de la baisse de taille des sardines en mer Méditerranée. Le même phénomène explique certainement ce qui se passe pour les saumons ou d'autres espèces dulçaquicoles. Aucune étude n'a été faite dans les rivières sur cette question nutritionnelle.

Les « écologistes de la destruction » vont évidemment monter au créneau en affirmant que ce comportement des poissons profitant de la présence des retenues est totalement artificiel dans la mesure où les ouvrages n'ont été construits par les hommes que récemment et qu'ils n'existaient pas quand les rivières étaient « sauvages ». Pas de chance pour eux, il s'agit bien d'un comportement instinctif puisque les hommes n'ont pas inventé les seuils, ils ont copié ce que les castors faisaient avant eux depuis au moins 6 millions d'années pour des raisons différentes évidemment. Par hasard, ce glissement de l'ouvrage animal, donc forcément naturel, vers l'ouvrage humain, strictement identique jusqu'au 19^e siècle, mais déclaré « artificiel » par nos écologistes Gengis Kahn, a prolongé

la véritable continuité écologique sauvage de la rivière. Ce remplacement correspond au moment où l'homme avait éradiqué les castors au moyen âge. Autrement dit, c'est bien parce que l'homme a accidentellement recréé le faciès des rivières sauvages fragmentées naturellement par l'activité du seul animal sauvage ingénieur de l'écosystème, qu'en 1850, elles pouvaient héberger des populations de poissons migrateurs abondantes et une biodiversité aquatique intacte. Malheureusement, par un beau jour, en 2006, avec la LEMA, l'avenir de nos cours d'eau a été confié à un bureau ministériel parisien... Comme prévu, la catastrophe ne s'est pas faite attendre, bientôt, il n'y aura plus de poissons migrateurs ! Le plus surprenant, c'est que ces initiés déclarent qu'avant eux, les interventions des hommes (ils n'en sont pas, manifestement) étaient uniquement néfastes pour l'environnement, mais que les leurs sont au contraire, remarquables et sauveront la nature ? C'est étonnant non ?

3) La pollution. Les polluants ne s'évaporent pas et donc en étiage, leur concentration augmente mécaniquement et pourrait passer au-dessus du seuil léthale pour les espèces de poissons les plus fragiles, comme les salmonidés ou les migrateurs, pas pour les poissons chat où les perches soleil. Ce processus est d'autant plus important qu'un nouveau type d'incidence diabolique de la pollution a été mis en évidence par une équipe Tchèque. Elle a démontré l'addiction des poissons aux méthamphétamines présentes à des doses homéopathiques dans nos rivières et fleuves. Les truites habituées à la drogue, vont systématiquement s'engager dans les tronçons de rivière contenant le plus de drogue, plutôt que de rechercher en priorité les zones favorables à leur alimentation ou à leur reproduction. Autrement dit, l'animal perd son instinct et se met en danger. Malheureusement nous ignorons aujourd'hui à combien d'autres résidus médicamenteux présents dans l'eau à doses homéopathiques, les poissons peuvent répondre de façon suicidaire.

La France est en passe d'être condamnée par l'UE pour non-respect des normes des assainissements collectifs d'une centaine de villes de plus de 2000 habitants, comprenant une quinzaine d'agglomérations, dont les eaux usées contiennent trop d'azote et de phosphore, favorisant l'eutrophisation de zones sensibles. Leur mise aux normes (plusieurs milliards d'investissement) sera caduque dès leur achèvement puisque l'Europe ajoute régulièrement de nouvelles molécules à la liste des pollutions dangereuses, et qu'aucune de nos stations d'épurations ne peut les éliminer actuellement. Sans oublier que leur détection est aussi difficile que coûteuse, rendant malheureusement improbable une étude globale comme celle entreprise avec les ouvrages, quasiment gratuite ! Comment fait-on ? est-ce qu'on pleure la disparition inévitable de notre faune ? est-ce qu'on se bouche les yeux en clamant haut et fort que la pollution n'est rien comparé à

l'impact des ouvrages de moulins, comme le rappelle inlassablement le Ministère de l'écologie, « pour noyer le poisson », en déplorant que la loi interdisant la destruction des seuils condamne la biodiversité aquatique à une disparition inexorable. Ou alors est-ce qu'on agit de la seule façon qui protégera les organismes aquatiques contre les pollutions en attendant qu'on les traite, même celles qui sont encore inconnues : la dilution. Il n'y a pas 36 manières de diluer, il faut apporter de l'eau et pour cela, il faut en stocker quelque part en quantité suffisante pour pouvoir la relâcher ou la conserver, comme exposé précédemment par les barrages. La destruction des seuils de moulins fait diminuer la masse d'eau globale circulant dans la rivière et augmente donc mécaniquement la concentration des polluants qui ne s'évaporent pas. Si les poissons n'avaient effectivement plus besoin de faire des efforts physiques pour remonter les cours d'eau, ils auraient à faire face à des obstacles chimiques infranchissables et impitoyables, attaquant leur processus physiologiques internes, anéantissant leurs capacités de reproduction. Et c'est d'ailleurs ce qui se passe.

La conclusion, c'est qu'en matière de rivière, l'idéologie va jusqu'à saboter volontairement l'objectif à atteindre. En continuant d'affirmer au plus haut niveau du Ministère, pour justifier une politique désastreuse, qu'à cause de la loi climat, et l'interdiction de détruire les seuils, il n'est plus possible de sauver la biodiversité aquatique, alors que c'est exactement l'inverse. Demain, les seules rivières où les poissons en voie de disparition pourraient survivre aux 50 prochaines années de dégradation climatique, seront celles où la continuité écologique sera rétablie avec des dispositifs de franchissement qui préservent les retenues contenant une masse d'eau importante, invulnérable aux sécheresses, aux crues, à l'élévation excessive de température, et avec une concentration en polluants, réduite. Ce à quoi s'ajoute, la conservation des fonctionnalités naturelles de l'écosystème rivière, qui ne peuvent exister aujourd'hui et encore plus demain, que si la fragmentation naturelle résultant de la présence des seuils est conservée, puisqu'il n'y a plus de castors. Et même s'il y en avait, étant donné que cette bestiole, tout ingénieur qu'elle soit, reste incapable de fabriquer de l'énergie renouvelable, elle ne pourrait pas participer à l'atténuation des causes du réchauffement climatique comme le font les moulins.

Il faut agir pour dénoncer ce mensonge. Alors que l'énergie hydraulique reste de loin notre principale source d'énergie renouvelable, il n'y a rien, ni dans les SDAGE des agences de l'eau, ni dans les contrats territoriaux, qui vise à encourager la production d'hydroélectricité,

notamment artisanale, avec les moulins. Au contraire, toutes les DIG préfectorales n'ont qu'un objectif, nuire à l'utilisation de l'eau par l'homme. Au moment de la COP 26 qui rappelle inlassablement que notre seule issue est la production d'énergie renouvelable pour réduire les émissions de CO₂, une telle démarche orchestrée nationalement, apparaît comme une provocation pour tous les pays qui vont se retrouver les pieds dans l'eau. C'est un soutien camouflé mais déstabilisant, à l'utilisation des énergies fossiles. Il nous revient de demander aux collectivités locales de ne financer que des contrats territoriaux équilibrés entre la restauration de la qualité de l'eau, la prévention des inondations et la production d'énergie renouvelable, volet totalement absent aujourd'hui. 1 € pour l'amélioration du milieu aquatique et 1€ pour la production d'énergie hydroélectrique afin de lutter contre les causes et les conséquences du changement climatique. Quand on pense que l'agence de l'eau délivre un trophée de l'eau aux maires qui cassent le plus de seuils, alors qu'en fait, il s'agit d'un trophée de mort pour ses administrés !

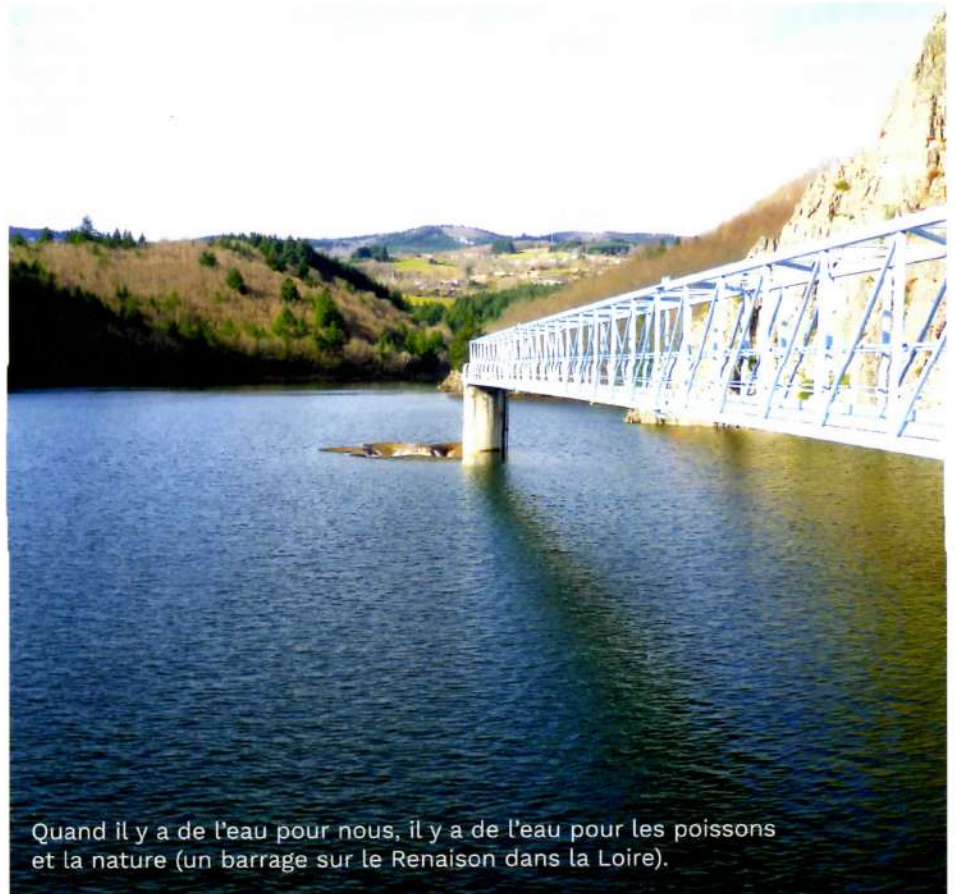
A force de vouloir protéger uniquement ce qu'il y avait « avant » les hommes, le risque est grand d'hypothéquer totalement ce qui pourrait exister « demain », notamment en matière de biodiversité aquatique. Il est inadmissible que le Ministère de la

Transition Ecologique ne se sente pas concerner par l'avenir de nos petits-enfants. Si encore les mesures prises pour restaurer la continuité écologique donnaient des résultats probants, nous nous associerions à la démarche, car nous aimons nos rivières, mais c'est l'inverse qui se produit. Est-il décent après la COP26, que DEB, Agence de l'eau, Pêcheurs, Associations écologistes etc... s'appuient sur des prétextes fallacieux pour obtenir la destruction d'un seuil potentiellement producteur d'énergie renouvelable, parce qu'il serait sur une rivière non classée..., parce qu'il est en liste 1..., parce qu'il a été financé avant le 22 août, etc...

C'est lamentable et criminel puisque c'est notre vie qui est dans la balance tout de même.

Et en plus, ce n'est pas comme si on manquait d'électricité cet hiver et que notre gouvernement ne devait pas aggraver notre déficit public en finançant une partie de nos factures d'électricité, tant le prix à augmenter...

Mais ce n'est pas grave, « les poissons d'abord, les femmes et les enfants après », il ne se passe pas un jour sans qu'une DDT(M) ne bloque la mise en route d'une microcentrale et la casse des barrages restent d'actualité, comme ceux de la Sélune.



Quand il y a de l'eau pour nous, il y a de l'eau pour les poissons et la nature (un barrage sur le Renaison dans la Loire).